

EPLEFPA DE LA SEINE MARITIME

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURE DE MATERIEL AGRICOLE

**Établi en application du Code des Marchés Publics
Articles 28, 40 et 70**

CAHIER DES CHARGES

MAPA 02-MF-2015-001

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-------------------------|---|-----------------------------|
| <u>ARTICLE 1</u> | <u>ACHETEUR PUBLIC</u> | 3 |
| <u>ARTICLE 2</u> | <u>OBJET DU MARCHÉ</u> | 4 |
| 2.1 | PRESTATIONS CONCERNEES | 4 |
| 2.2 | DUREE | 4 |
| <u>ARTICLE 3</u> | <u>CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ</u> | 4 |
| <u>ARTICLE 4</u> | <u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</u> | 5 |
| 4.1 | CHARIOT TELESCOPIQUE | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| <u>ARTICLE 5</u> | <u>PROCEDURE</u> | 6 |
| 5.1 | TYPE DE PROCEDURE | 6 |
| 5.2 | CRITERES D'ATTRIBUTION | 6 |
| 5.3 | MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION | 6 |
| 5.4 | DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES | 6 |
| 5.5 | MODALITE DE REMISE DES OFFRES | 7 |

ARTICLE 1 Acheteur Public

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public :

**EPLEFPA de la SEINE-MARITIME
Exploitation Agricole du Lycée Agricole
BP 218
76190 YVETOT
Téléphone : 02.32.95.94.80
Télécopie :02.35.95.94.99**

2. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : idem 1

3. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Accueil du Lycée Agricole d'Yvetot ou www.epl76.fr rubrique « marchés publics »

4. Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées : idem 1

5. Type d'acheteur public : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole – Exploitation Agricole.

ARTICLE 2 Objet du marché

2.1 Prestations concernées

Le marché concerne la fourniture d'un chariot télescopique pour l'exploitation agricole du Lycée Agricole d'Yvetot, centre constitutif de l'EPLEFPA de la Seine-Maritime.

2.2 Durée

La durée du marché est fixée à 15 jours.

ARTICLE 3 Conditions relatives au marché

Modalités de paiement

Le titulaire établit une facture faisant référence au devis. Le mode de règlement choisi par la personne responsable du marché est le mandat administratif.

Réalisation des prestations

Il appartient au candidat de vérifier que le cahier des charges ne comporte pas des erreurs ou des omissions qui pourraient conduire à la réalisation incorrecte ou incomplète de la prestation demandée.

ARTICLE 4 Caractéristiques techniques

4.1 Chariot télescopique hydrostatique neuf

- Hauteur maximum du chariot télescopique : 2,70 mètres maximum
- Hauteur de levage minimum : 6 à 7 mètres
- Force de levage : 3 tonnes minimum
- 4 roue motrices ; 4 roues directrices
- Puissance moteur : 100 à 120 cv minimum
- Equipements suivants : godet multifonctions (largeur maxi 2,5 mètres), palettiseur, pince-balles, godet vrac.
- Système de pesage
- Pneus Michelin
- Equipements suivants : godet multifonctions, palettiseur, pince-balles, godet vrac

4.2 Tracteur d'occasion

- 4000 heures maximum
- 90 à 100 chevaux minimum
- Bâti mailleux T 12
- Pneus : moins de 80 % d'usure
- Siège passager obligatoire
- Roues jumelées étroites (avec fixation)

Un certificat de conformité correspondant à chaque matériel sera joint au devis.

4.3 Reprise d'un Tracteur Renault 355

- Année 2001
- 8.500 heures
- Pneus 100% d'usure
- Joint de culasse H.S
- Moteur à refaire
- Pompe hydraulique H.S
- Chargeur prestige 100 en bon état + équipements (Godet multifonctions, palettiseur, pince-balles et godet vrac)
- Roues étroites H.S + roues jumelées en bon état

Date limite de livraison : 1^{er} juillet 2015

(L'entreprise retenue devra mettre à disposition un tracteur ou un télescopique dans l'attente de la livraison)

ARTICLE 5 Procédure

5.1 Type de procédure

Marché à Procédure Adaptée.

5.2 Critères d'attribution

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante).

1. Le prix.
2. La qualité et la valeur technique du produit et des services.
3. Les délais de mise à disposition.

5.3 Modification de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard SIX jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5.4 Date limite de réception des offres

- **Mardi 12/05/2015 à 12h00**
- Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

5.5 Modalité de remise des offres

Les offres seront transmises sous pli cacheté.

Ce pli portera l'indication suivante :

Marché à Procédure Adaptée **02-MF-2015-001** du **23/04/2015**

- Fourniture d'un chariot télescopique - **EPLEFPA de la Seine Maritime / Exploitation Agricole du Lycée Agricole d'Yvetot**

« **A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS** »

et,

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA

Les offres devront être remises, contre récépissé, à l'accueil du Lycée Agricole d'Yvetot – B.P 218 - 76190 YVETOT, au plus tard le **mardi 12/05/2015 à 12h00** ou si elles sont envoyées par la Poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur destinataire.